



Professeur / Professeure de musique ou de danse

Collège, lycée, conservatoire, association... Quel que soit son cadre de travail, le professeur ou la professeure de musique ou de danse initie les élèves à son art, en développant leur technique et leur créativité, depuis l'initiation jusqu'au perfectionnement.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 2**

Salaire débutant : **2067 €**

Statuts : **Statut fonctionnaire, Statut salarié**

Synonymes : Enseignant / enseignante artistique, Professeur / professeure d'éducation musicale et chant choral, Professeur / professeure d'enseignement artistique

Secteurs professionnels : Enseignement, Fonction publique

Centres d'intérêt : J'ai le sens du contact, J'aime organiser, gérer, Je rêve d'un métier artistique, Je veux être utile aux autres, Je veux m'occuper d'enfants, Le sport est ma passion



© HighwayStarz/Adobe.Stock.com

Le métier

Éveiller la sensibilité artistique

Le professeur ou la professeure de musique ou de danse éveille la sensibilité artistique des élèves en les initiant au solfège, à la pratique d'un instrument, au chant, à la danse classique, moderne ou jazz. Il ou elle effectue des choix pédagogiques en fonction de ses classes et du niveau des élèves comme de leur progression.

Évaluer la pratique

Dans certains cas, il ou elle enseigne son art à des élèves de niveau avancé, qui peuvent souhaiter se professionnaliser et s'orienter vers des études de musicologie ou de danse. Le professeur ou la professeure doit alors accompagner leur pratique, corriger leurs erreurs pour qu'ils se perfectionnent, les évaluer et les accompagner dans leurs choix. A lui ou à elle de repérer les talents, de les conseiller et de les préparer aux auditions et aux concours éventuels.

Avec discipline et ouverture

Le professeur ou la professeure de danse commence ses cours par un échauffement, et continue par un travail technique et chorégraphique visant à développer le goût de l'effort chez ses élèves. De même, le professeur ou la professeure de musique transmet le sens de la discipline. Tous deux mettent en œuvre des actions pour faire découvrir leur art : organisation de concerts ou de spectacles, échanges entre élèves, professionnels et public, etc.

Compétences requises

Savoir transmettre

Être un ou une artiste ne suffit pas pour enseigner. L'envie de transmettre, de faire aimer la musique ou la danse est primordiale. Il faut aussi avoir le sens de l'écoute et du dialogue, de la patience ainsi qu'une certaine autorité naturelle pour se faire respecter en classe. Connaître les techniques pédagogiques et d'animation de groupe est donc fondamental. Enfin, le professeur ou la professeure doit posséder, en plus de la maîtrise de son instrument ou des techniques de danse, une grande culture musicale et chorégraphique : histoire de l'art, de la musique, de la danse, répertoires d'oeuvres classiques et contemporaines...

S'adapter à son public

Enseigner à des groupes d'élèves diversifiés demande de bonnes capacités d'adaptation. Il faut aussi savoir évoluer pour coller à la demande et à l'évolution des goûts musicaux et chorégraphiques.

S'intégrer à une équipe

Le professeur ou la professeure est autonome mais doit néanmoins avoir l'esprit d'équipe pour proposer des projets artistiques transversaux avec ses collègues d'autres disciplines. Le sens de la créativité lui permet de concevoir un projet pédagogique. Enfin, de bonnes qualités relationnelles sont importantes pour dialoguer avec les élèves, leurs parents, les collègues, la direction de l'établissement, etc.

Où l'exercer ?

Diversité des statuts

Le professeur ou la professeure de musique ou de danse peut travailler à son compte en donnant des leçons particulières, être salarié ou salariée d'une association ou d'une école spécialisée, être fonctionnaire de l'Éducation Nationale dans les collèges et les lycées ou encore dépendre de la fonction publique territoriale lorsqu'il ou elle enseigne en conservatoire.

En milieu scolaire ou au conservatoire

Au collège et au lycée, les professeurs de musique titulaires du Capes assurent 18 h de cours par semaine, 15 h pour les titulaires de l'agrégation. Dans certaines écoles et collèges associées aux conservatoires, il existe des classes à horaires aménagés en musique (CHAM) ou danse (CHAD) ; en lycée il existe des sections à horaires aménagés conduisant au bac S2TMD (sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse). Les professeurs de musique ou de danse peuvent exercer dans un conservatoire communal, départemental, régional ou national. Ils sont alors spécialisés dans une discipline (piano, cordes, musique ancienne, musique de chambre, danse classique, contemporaine ou jazz...).

Disponibilité

Selon les cas, les professeurs côtoient également musiciens, chorégraphes, équipes pédagogiques, parents d'élèves... Certains doivent se rendre disponibles en fin de journée et le week-end, assister à des auditions, etc.

Les études

Après le bac

2 ans pour le DE (diplôme d'État) de professeur de danse ; 3 ans pour le DE (diplôme d'État) de professeur de musique, de professeur de danse ou le DUMI (diplôme universitaire de musicien intervenant) ; 5 ans pour préparer le CA (certificat d'aptitude) aux fonctions de professeur de musique ou de danse.

Avec la réforme du recrutement et de la formation initiale des professeurs, les professeurs de musique en collège et lycée seront recrutés sur concours de l'Éducation nationale dès la L3 (3^e année de licence), à partir de la session 2026. Toutes les mentions de licences et notamment celles proposant un parcours « enseignant » ou un module de préparation aux concours pour devenir professeur permettent de passer le concours de l'enseignement du 2^d degré, parmi lesquels le CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) ou le CAFEP (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement privé) pour enseigner dans les établissements privés sous contrat. Les lauréats du concours accèdent ensuite au M2E (master enseignement et éducation) mention professorat du 2^d degré, formation professionnalisante rémunérée en 2 ans, qui articule formation académique, pratique professionnelle et stages et les prépare aux métiers de l'enseignement. En M1, en tant qu'élève fonctionnaire, la rémunération est d'environ 1400 € net/mois ; en M2, en tant que fonctionnaire stagiaire, d'environ 1800 € net/mois.

bac + 2

→ [Diplôme d'État de professeur de danse option danse classique](#)

→ [Diplôme d'État de professeur de danse option danse contemporaine](#)

→ [Diplôme d'État de professeur de danse option danse jazz](#)

bac + 3

→ [Diplôme d'État de professeur de musique](#)

→ [Musicien intervenant](#)

bac + 5

→ [Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse option danse classique](#)

→ [Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse option danse contemporaine](#)

→ [Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse option danse jazz](#)

→ [Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique](#)

→ [Diplôme de 2nd cycle supérieur de musique du CNSMD de Paris](#)

→ [Diplôme de pédagogie et formation à l'enseignement de la musique du CNSMD de Paris](#)

→ [Master mention acoustique et musicologie](#)

→ [Master mention danse](#)

→ [Master mention musicologie](#)

Emploi et secteur

Un nombre de postes limité

En 2024, 122 postes de professeurs d'éducation musicale et chant choral étaient disponibles via le concours du Capes externe, réussi par 60 % des 146 candidats présents. Dans les conservatoires, qui dépendent de la fonction publique territoriale, on recrute régulièrement des professeurs d'enseignement artistique (catégorie A) mais encore plus des assistants d'enseignement artistique (catégorie B). De manière générale, les recrutements sont stables du fait des départs en retraite, mais restent en nombre limités.

Développer son réseau

Les professeurs de musique ou de danse qui exercent à leur compte et donnent des cours privés doivent se faire connaître et se constituer une clientèle. D'autres, salariés à temps partiel, doivent cumuler les employeurs et se déplacer d'un lieu à l'autre pour travailler suffisamment.

Évolutions de carrière

Les professeurs de musique ou de danse peuvent évoluer en créant leur propre structure (studio de danse, école de musique). Ils peuvent aussi prendre des responsabilités en coordonnant un département, en dirigeant un conservatoire territorial de musique et de danse ou en faisant de la programmation artistique etc. Enfin, ceux de l'Éducation nationale peuvent passer les concours pour devenir chef d'établissement ou inspecteur, auxquels ils sont rattachés hiérarchiquement en tant que professeurs.

Secteur

Enseignement

Salaire du débutant *

À partir de 2067 euros brut par mois, pour les professeurs d'enseignement artistique dans les collectivités territoriales. De 2196 (avec un Capes) à 2476 (avec une agrégation) brut par mois, l'année de la titularisation dans l'éducation nationale.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

[Site du ministère de la Culture et de la Communication](#) ↗

[Les métiers de l'enseignement de la musique sur le site de la Philharmonie de Paris.](#) ↗

[Toutes les informations sur le recrutement des enseignants de l'Éducation nationale](#) ↗

[Site du Centre national de la fonction publique territoriale](#) ↗

[Mis en place par les centres de gestion de la fonction publique territoriale, ce centre recense les offres d'emplois territoriaux dans toute la France.](#) ↗

[Information sur le recrutement des métiers de la Mairie de Paris, notamment les professeurs de conservatoire.](#) ↗

[Informations sur le diplôme d'État de professeur de musique.](#) ↗

Librairie



PARCOURS

Travailler auprès des enfants

Paru le 04/11/2023
Broché • 12,00 € ↗
PDF • 8,00 € ↗

Centres d'intérêt

[J'ai le sens du contact](#) →

[J'aime organiser, gérer](#) →

[Je rêve d'un métier artistique](#) →

[Je veux être utile aux autres](#) →

[Je veux m'occuper d'enfants](#) →

[Le sport est ma passion](#) →

Autres métiers à découvrir

Professeur d'éducation physique et sportive (eps)

Professeur de sport

Musicien intervenant

Artiste de cirque

Danseur